

ANNEXE 4a

Modalités de suivi des groupes 30 000 indicateurs et leviers à renseigner

Dans le cadre du suivi des groupes 30 000, l'animateur du groupe collecte chaque année tout au long du projet les indicateurs et leviers listés ci-dessous et les saisit dans un outil dédié.

❖ INDICATEURS

• Indicateurs communs à tous les groupes ECOPHYTO-30 000

<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'exploitations- SAU totale- SAU correspondant à l'atelier de cultures- IFT de référence du groupe (année « zéro »)- Objectifs de réduction des IFT en fin de projet- Leviers* identifiés dans le projet	➔ à remplir pour le groupe la 1ère année
---	--

<ul style="list-style-type: none">- SAU de l'atelier de culture- IFT de référence (année « zéro »)- Objectifs de réduction des IFT	➔ à remplir par exploitation la 1ère année
--	--

<ul style="list-style-type: none">- IFT de l'année culturale- Leviers* actionnés par exploitation- Charges en intrants phytosanitaires (en €/ha)	➔ à remplir pour chaque exploitation chaque année
--	---

Les IFT sont à calculer pour l'atelier de culture concerné et sont à décliner à minima en

➔ •herbicides •glyphosate, •hors herbicides •biocontrôle

• Indicateurs spécifiques au projet (au choix du groupe)

Trois indicateurs minimum doivent être définis pour le projet, au choix du groupe. Il s'agit d'indicateurs de performances (*économiques, environnementaux ou sociaux*) qui devront être définis en cohérence avec les thématiques et actions du projet. Ils seront à saisir pour chaque exploitation chaque année.

Exemples :

- *Indicateurs économiques : marge brute/ha (pour l'atelier de culture concerné par le projet), charges en intrants...*
- *Indicateurs de suivi des pratiques : % de surface non traitées en PPP / en désherbage mécanique / en faux semis / en TCS*
- *Indicateurs sociaux : temps passé par rapport au désherbage, degré de satisfaction au travail....*

❖ LEVIERS D' ACTIONS POUVANT ÊTRE MOBILISÉS (à titre indicatif)

- Liste des leviers d'actions pouvant être mobilisés dans le projet

1. Diversification ou modification des assolements, allongement des rotations
2. Modification importante du système de production vers un système plus économe (passage à l'herbe, réorientation de productions entraînant la reconception de l'assolement...)
3. Prévention du développement des adventices par des moyens physiques ou biologiques (implantation de couverts, faux-semis, destruction des résidus, paillage, enherbement du rang ou de l'inter-rang...)
4. Maîtrise des adventices et maladies par lutte physique (désherbage mécanique, destruction thermique, travail du sol : binage, enfouissement...)
5. Maîtrise des adventices par adaptation des conditions de semis (date, densité...)
6. Protection contre les ravageurs par lutte physique (voile, filets...)
7. Maîtrise des maladies par gestion du développement végétatif (taille, éclaircissage, effeuillage...)
8. Maîtrise des ravageurs par lutte biologique et biocontrôle (confusion sexuelle, lâcher de macro-organismes...)
9. Réduction des intrants par modification de l'itinéraire technique (réduction de doses, suppression d'un passage, ajustement de la fertilisation ou de l'irrigation pour améliorer l'état sanitaire...)
10. Réduction des intrants par recours à de nouveaux équipements plus performants (matériel de précision, nouvel outil d'aide à la décision ; pour cultures pérennes : traitement confiné, panneaux récupérateurs...)
11. Réduction d'intrants par utilisation de semences et matériel végétal adaptées (choix de variétés/porte-greffes/clones peu sensibles aux agressions du fait de leur qualité sanitaire ou de leurs caractéristiques physiologiques ; recours à des semences non traitées...)
12. Réduction d'intrants par utilisation des mécanismes de régulation naturelle (développement d'éléments naturels du paysage pour favoriser le développement d'auxiliaires, plantation de haies, agroforesterie, développement de réservoirs de biodiversité, sols vivants...)